



Vistiel ©Alexandre LAMOUREUX

PASS *Commerce et artisanat*



Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une activité commerciale ou artisanale sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération ?

En partenariat avec la Région Bretagne qui pilote et co-finance le dispositif d'aide, Guingamp-Paimpol Agglomération soutient le commerce et l'artisanat et vous accueille sur un territoire riche en diversité qui rassemble **75 850 habitants** sur **57 communes**.

La subvention est plafonnée à **6 000€** et correspond à **30%** des dépenses éligibles.

Critères d'éligibilité :

Toute entreprise artisanale ou commerciale indépendante :

- ✓ Inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;
- ✓ Située sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération ;
- ✓ De moins de 7 salarié-e-s (hors gérant-e) qui exerce une activité commerciale ou artisanale correspondant aux services de proximité, services courants nécessaires à la population desservie, et dont le chiffre d'affaires est majoritairement constituée d'une clientèle de particuliers ;
- ✓ Dont le chiffre d'affaires n'excède pas 1 million d'euros HT.

Pour quelles opérations ? Les opérations éligibles portent sur les investissements matériels, d'attractivité, de travaux immobiliers d'embellissement, d'accessibilité, de mise aux normes, ou de stratégie commerciale ou numérique, mais aussi les investissements réduisant les impacts environnementaux.

Comment en bénéficier ? Les dossiers de demande de subvention sont à réaliser en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor ou la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor.

L'attribution de l'aide n'est pas automatique et résulte d'un examen déterminant l'intérêt économique du projet et la situation financière de l'entreprise. Les dossiers sont instruits par les services de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Déposer une demande de subvention :

<https://region.bretagne.bzh/passcommerce/>

Contact :

JONATHAN GAFFOGLIO

Chargé du développement du commerce et de l'artisanat

Service Accompagnement des entreprises

Dierction Économie

☎ 02 96 40 23 88 - 06 08 73 26 37

✉ j.gaffoglio@guingamp-paimpol.bzh

⚠ Attention, une lettre d'intention doit être déposée avant l'engagement de toute dépense.

11 rue de la Trinité
22200 Guingamp
Tél. 02 96 13 59 59

deveco@guingamp-paimpol.bzh

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●